

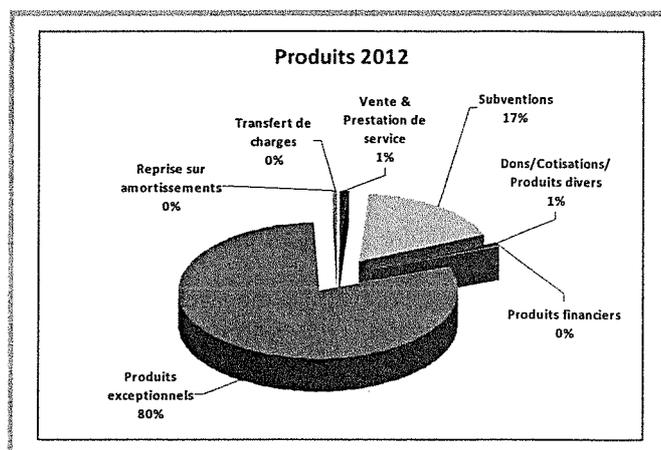
RAPPORT FINANCIER

L'année 2012 s'est déroulée selon le même cahier des charges que l'année 2011, à savoir rigueur dans les dépenses de fonctionnement, poursuite de la vente des locaux de l'UNADFI, recherches de nouvelles sources de subvention, observation et analyse des mutations sociales et économiques, redéfinition des objectifs, élaboration de nouveaux projets de développement de l'activité, consolidation ou mise en place de nouveaux partenariats.

Les Produits

Les produits s'élèvent à 1 309 074 € dont 257 247 € de produits d'exploitation.

	2 012
Ventes & Prestations de service	12 947 €
Subventions	226 714 €
Dons/Cotisation/Produits divers	11 204 €
Produits financiers	3 717 €
Produits exceptionnels	1 048 110 €
Reprises sur amortissements	0 €
Transferts de charges	6 382 €



Les **ventes** de la revue Bulles ont marqué encore un recul notable, malgré les efforts réalisés sur le terrain pour conquérir de nouveaux abonnés.

Les **subventions publiques** ont subi une nouvelle chute. L'UNADFI n'a perçu en effet que 226 714 € de subventions d'exploitation (contre 271 414 € en 2011). Bien que de nombreux échanges aient été initiés en direction des cabinets ministériels, dans un contexte de changement de majorité gouvernementale, certaines subventions n'ont pu cependant être renouvelées.

Il ne fait aucun doute que la crise financière, encore très présente, affecte autant les budgets étatiques que le budget des ménages..

Les **dons** sont demeurés stables et ont totalisé un montant de 8 085 €. Les **cotisations** annuelles des ADFI auprès de l'Union et encaissées en 2012 se sont élevées pour leur part à 3 116 €.

On ne manquera pas de noter un **produit exceptionnel** de plus d'un million d'euros, fruit d'un legs dédié à l'UNADFI. Ce don a permis de rembourser le crédit-relais contracté en 2011 et venu à terme en septembre 2012 (soit 316 041,67€ intérêts compris).

Les **produits financiers** ont été confortés par des placements qui ont pu être opérés en fin d'année 2012 grâce à l'arrivée du legs.

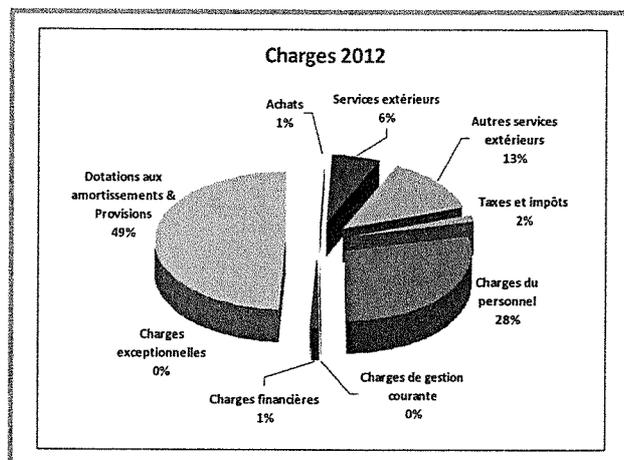
Quant aux **transferts de charges**, ils sont demeurés relativement stables, alimentés principalement par les remboursements de la sécurité sociale et de l'organisme de prévoyance.

Enfin, la vente des locaux est toujours en cours. Les diagnostics techniques immobiliers obligatoires ont été réalisés. Des démarches administratives (recueil de devis auprès de géomètres-experts, consultation du syndic de copropriété) pour la division du lot principal ont été amorcées en vue de faciliter la mise en vente du bien.

Les Charges

Les charges s'élèvent à **840 370 €** dont **448 124 €** de charges d'exploitation.

	2 012
Achats	4 461 €
Services extérieurs	50 876 €
Autres services extérieurs	110 219 €
Taxes et impôts	14 493 €
Charges du personnel	237 990 €
Charges de gestion courante	0 €
Charges financières	8 156 €
Charges exceptionnelles	817 €
Dotations amortiss. & provisions	413 358 €



Les mesures d'économies entreprises depuis 2010 ont été poursuivies tant sur les achats que sur les services extérieurs à l'exception de quelques postes de charges.

S'agissant des **achats**, et malgré des dépenses EDF en nette diminution, ils enregistrent une hausse notable en raison de la variation des stocks de la revue Bulles et des fournitures administratives qui ont généré une augmentation des charges. Le stock de la revue Bulles éditée sur les trois dernières années s'est élevé au 31/12/2012 à **15 213 €**.

On relève par ailleurs, une baisse des comptes « **services extérieurs** » de près de 6%. En revanche les comptes « **autres services extérieurs** » ont quasiment doublé en raison principalement des frais d'avocats exposés dans le cadre des affaires judiciaires en cours. On notera toutefois la maîtrise des dépenses réalisées sur les honoraires comptables, les frais de publications, de télécommunication ainsi que les frais bancaires.

Un montant de **24 680 €** a été consacré aux :

- frais de déplacement, d'hébergement et de repas des administrateurs à l'occasion des réunions statutaires (Bureau, Conseil d'administration, assemblée générale), ainsi que des réunions régionales et des Journées nationales.
- frais de participation de l'UNADFI aux colloques ou conférences organisés par les ADFI.
- revues Bulles servies à titre gratuit au profit des ADFI,
- ainsi que le versement aux ADFI d'une quote-part sur les abonnements Bulles encaissés directement par l'UNADFI.

Les frais remboursés aux administrateurs sur justificatifs (déplacement et frais de missions) se sont élevés à **17 144 €**.

Les **charges du personnel** ont pour leur part augmenté du fait du retour d'une salariée en congé parental, du recrutement d'un agent d'entretien ainsi que de l'augmentation de la valeur du point dans le cadre de la CCN animation. Une provision pour départ à la retraite a été incluse dans ces mêmes charges

Les **charges financières** ont diminué quelque peu en raison d'un reliquat d'intérêts lié au crédit-relais contracté en mars 2011.

Enfin, les **dotations aux amortissements et provisions** ont considérablement augmenté du fait de provisions pour risques constitués au regard des dommages et intérêts réclamés par plusieurs membres de la Scientologie (plus de 300 000 €). S'ajoutent à ceux-ci des provisions pour honoraires d'avocats.

Le compte de résultat 2012

En conclusion de ce panorama des charges et produits, le compte de résultat affiche un excédent de **468 704 €**.

Le retour à l'équilibre amorcé durant les trois dernières années, a été consolidé par le produit exceptionnel du legs.

L'excédent est affecté au compte de Bilan « report à nouveau », permettant ainsi de compenser les pertes cumulées des dernières années et de conforter, en conséquence, les fonds propres de l'association.

Le Bilan

Le Bilan s'élève au 31/12/2012 à 1 155 684 € contre 600 402 € en 2011. Cette progression est en lien étroit avec le produit exceptionnel perçu en fin d'année.

Actif

Les actifs immobilisés poursuivent le cours de leurs amortissements et atteignent pour leur part une valeur nette de 342 391 €.

Les actifs circulants, d'un montant de 813 292 €, sont principalement dus à des disponibilités importantes. Celles-ci, d'un montant de 782 200 €, résultent en grande partie du produit exceptionnel, après remboursement, en septembre 2012, du crédit-relais et des intérêts y afférents.

A noter au passage que le montant de la caisse au 31/12/2012 s'établissait à 159,04 €.

Passif

Les capitaux propres enregistrent un bond de 468 704 € grâce à l'excédent dégagé en fin d'exercice.

Des provisions pour risques à hauteur de 383 272 € ont été constituées afin de faire face aux condamnations éventuelles liées aux contentieux judiciaires en cours.

Enfin, le niveau des dettes est normalisé, passant de 393 489 € à 96 794 €, consécutivement au remboursement du crédit-relais.

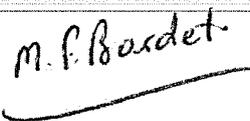
Valorisation du Bénévolat

Enfin, pour terminer, les bénévoles ont effectué au sein de l'UNADFI, **6 012** heures de bénévolat en responsabilité et **2 072** heures de bénévolat simple.

La valorisation de l'ensemble de ce bénévolat selon le SMIC horaire brut chargé au 31/12/2012 (soit 20,44 € pour les postes à responsabilité et 13,63 € pour le bénévolat simple) s'élève à **151 127 €**.

Les comptes de l'UNADFI ont été audités par le Commissaire aux comptes conformément aux règles et principes comptables en vigueur. Celui-ci certifie dans son rapport que « *les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice 2012* » (extrait).

Fait à Paris le 06 mars 2013



Marie Françoise BARDET
Trésorière